

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUF ALFRED REBOUX. ABONNEMENTS Nord et limitrophe. 3 mois, 12.00; 6 mois, 23.00; 1 an, 45.00. France et Belgique. 3 mois, 13.00; 6 mois, 25.00; 1 an, 48.00. Union postale. 3 mois, 22.00; 6 mois, 42.00; 1 an, 82.00. REDACTION-ANNONCES-ABONNEMENTS ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1190. TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 37. BANDES P. L. HUTCHINSON

LE PROBLEME DES REPARATIONS et la date du 31 mai

Comment se présente aujourd'hui le problème des réparations? On sait qu'à la fin de 1921 l'Allemagne a fait connaître qu'elle était incapable de se conformer pour l'année 1922 à l'état de paiements arrêté à Londres au mois de mai 1921, il y a un an. La Commission des réparations, après différents mandats, a le 21 mars dernier, accordé à l'Allemagne un moratoire pour l'année 1922. Au lieu de payer deux milliards de marks-or et 26 0/0 du montant des exportations, l'Allemagne a été autorisée à payer seulement 720 millions de marks-or en espèces, et 1.450 millions en nature.

Malgré ce rabais est soumis à un certain nombre de conditions. La Commission des réparations a signifié à l'Allemagne que, pour en obtenir le bénéfice, elle devait avoir, avant le 31 mai, pris un certain nombre de mesures et accepté un certain nombre de réformes touchant la création d'impôts nouveaux, le contrôle, les garanties, la réduction des dépenses. L'échéance du 31 mai n'est donc pas une échéance concernant des versements. La question qui se pose est de savoir si l'Allemagne aura, le 31 mai, rempli les conditions imposées. Actuellement, personne n'en sait rien.

Deux hypothèses peuvent être faites. L'Allemagne n'aura pas, le 31 mai, pris les mesures que la Commission des réparations réclame. En ce cas, le moratoire n'est pas maintenu. C'est de nouveau l'état des paiements du 5 mai 1921 qui rentre en vigueur. Comment en obtenir l'application? C'est la Commission des réparations qui sera alors appelée à constater le manquement de l'Allemagne à ses obligations; c'est elle qui a qualité pour saisir les gouvernements alliés.

Dans son discours de Bar-le-Duc, M. Poincaré a eu soin de noter cette procédure. Les gouvernements alliés ne s'occupent du problème posé par la carence de l'Allemagne que sur l'invitation de la Commission des réparations. Ils auront, à cette date, à délibérer et à se mettre d'accord, qu'elle en soit le résultat ou non. C'est l'hypothèse qui a aujourd'hui le plus de chances de se réaliser.

LES REPARATIONS

Les dernières propositions du D^r Hermès

Paris, 24 mai. — On précise quelles sont les toutes dernières propositions faites par M. Hermès, c'est l'hypothèse qui a aujourd'hui le plus de chances de se réaliser.

Le Cabinet d'Empire envoie des instructions nouvelles à son ministre

Berlin, 24 mai. — Le Cabinet d'Empire a tenu une nouvelle séance relative aux négociations de M. Hermès à Paris. Des instructions nouvelles ont été transmises télégraphiquement à M. Hermès.

La question de l'emprunt international

Paris, 24 mai. — C'est aujourd'hui, à onze heures, qu'a été réunie, au siège de la Commission des réparations, la conférence convoquée par cette Commission pour étudier les possibilités d'un emprunt international à consentir à l'Allemagne pour la réalisation partielle de la créance des alliés.

M. Hermès quitte Paris

M. Hermès a quitté Paris, ce soir, après avoir eu un dernier entretien avec M. Maudsley, président du Comité des garanties.

La situation de la Roumanie. M. BRATIANO A PARIS

Paris, 24 mai. — La haute distinction que le gouvernement français vient de conférer



M. BRATIANO, Président du Conseil des Roumains

M. Bratiano souligne l'importance de la visite du premier ministre roumain à Paris. UN ENTRETIEN AVEC LE MARECHAL FOCH. M. Bratiano, avant de quitter Gênes, a travaillé à transformer en alliance défensive le pacte roumano-polonais et la Petite-Entente.

UN DEPART PRECIPITE DU ROI ALEXANDRE DE SERBIE

Différents journaux yougo-slaves annoncent que le roi Alexandre de Serbie, appelé d'urgence à Bucarest, est parti sur un bateau, par le Danube.

Lettre de Bruxelles

UNE THESE DE M. Poullet. — LE TRAITÉ FRANCO-BELGE. — ALLIANCE A TROIS. — LA FRANCE DIT OUI, L'ANGLETERRE SE TAIT. — FAUT-IL ATTENDRE SOUS L'ORME? — LA VRAIE QUESTION.

Bruxelles, 24 mai 1922. M. Poullet, un des chefs du parti flamand en Belgique, a commencé, hier, et continuera aujourd'hui, à la Chambre, à propos du budget des affaires étrangères, un discours où il n'a qu'un but: présenter un traité franco-belge comme un danger pour la Belgique.

La catastrophe de l'« Egypt »

L'atmosphère du capitaine. On mande de Brest: « Les informations de presse prétendant que le capitaine et les officiers anglais de l'« Egypt » n'avaient pas fait leur devoir ont vivement ému tous les passagers du navire. »

Le débat sur la Conférence de Gênes à la Chambre des Communes

M. LLOYD GEORGE Y PRENDRA PART. Londres, 24 mai. — On annonce maintenant d'une façon positive que M. Lloyd George ouvrira, jeudi, à la Chambre des Communes, le débat sur la Conférence de Gênes. Il fera tout d'abord une déclaration, mais il se réservera le droit de répondre dans son discours aux critiques dont il pourrait être l'objet.

UN INCIDENT A VIENNE

Des coups lancés à la tête d'un ministre polonais par des officiers ukrainiens. Vienne, 24 mai. — Au moment où M. Skirniat, ministre des Affaires étrangères de Pologne, traversait le hall de l'hôtel où il est descendu, trois officiers ukrainiens, originaires de Galicie, lui ont lancé des coups, l'atteignant au front et soulevant ses vêtements.

A LA CHAMBRE ON CONTINUE LE DEBAT sur la politique extérieure ON LE REPRENDRA VENDREDI

Paris, 24 mai. — La séance est ouverte à 15 h. 10. La Chambre adopte sans débat un projet de loi intéressant les départements frontaliers.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement et les résultats de la Conférence de Gênes.

LES TENTATIVES CONTRE NOS SOLDATS

La parole serait à M. Léon Daudet sur les incidents de Gleiwitz, mais le député royaliste est absent à ce moment, la parole passe à M. Bouteille, député de l'Oise.

M. BOUTEILLE

Celui-ci rappelle les circonstances dans lesquelles se produisit l'explosion du dépôt de munitions de Petersdorf qui l'on avait de fortes raisons de croire miné.

M. VALLAT

M. Vallat, député de l'Ardèche: C'est au nom de mes anciens camarades du bataillon de chasseurs de Gleiwitz que je prends la parole.

M. POINCARÉ REpond

M. Poincaré: — Vous savez que d'entre part le désir du Gouvernement français est d'abroger toutes les dispositions qui ont été prises en vue de la guerre.

NOUVEAU ATTITUDE VIS-A-VIS DE L'ALLEMAGNE ET M. PAUL MESSIER

M. Paul Messier, député de Seine-et-Oise, interpellé, sur l'orientation de la politique française, à l'égard de l'Allemagne, au lendemain de l'accord de Rapallo.

M. JEAN MOLINIÉ

M. Jean Molinié commence par rappeler combien nos populations ont souffert de la guerre et de désirer la paix. La France, dit-il, ne veut pas d'« égyptisme ». Elle répudie la politique de M. Caillaux et demande une politique de patriotisme avisé.

UN INCIDENT

M. Molinié, dans la seconde partie de son interpellation, passe en revue les différents groupes de la Chambre. Arrivé au parti radical, il déclare qu'il ne fait aucune comparaison diplomatique entre M. Herriot et MM. Maury et Caillaux.

Le rapatriement des Morts des Dardanelles

La Fédération Nationale des Anciens Combattants de l'Armée d'Orient, à l'honneur de porter à la connaissance des familles que, d'accord avec le Capitaine de Lavergne, désigné tout spécialement par le Ministre des Pensions auprès de la Fédération Nationale, le rapatriement des dépouilles mortelles des camarades inhumés aux Dardanelles et dans les environs (Ténédos, Moudros, etc.), commencera le 21 juin prochain.

Les « Ponts » de lundi seront-ils supprimés ?

Paris, 24 mai. — A la suite de certaines observations formulées devant les Chambres, un terrain de conciliation a été recherché entre ceux qui désirent que la fête nationale de l'Armistice soit toujours célébrée le 11 juillet et le point de vue de ceux qui veulent éviter la multiplication des « ponts » qu'établissent, inévitablement, la répétition des jours fériés.

Les chefs bolchevistes à Berlin

Berlin, 24 mai. — M. Litvinov, ministre des Affaires étrangères soviétique, est arrivé hier à Berlin. M. Litvinov est attendu par ses collègues soviétiques à la fin de la semaine.

L'inauguration solennelle du Congrès eucharistique de Rome

LES CONGRESSISTES SONT RECUS PAR LE PAPE

Rome, 24 mai. — Cet après-midi a eu lieu l'inauguration solennelle du Congrès eucharistique de Rome, par une audience accordée



LE CARDINAL VANUTELLI

par le Souverain Pontife à tous les congressistes, dans la cour du Belvédère.

Allocation du cardinal Vanutelli

Le doyen du Sacré-Collège, cardinal Vanutelli, après avoir présenté les congressistes au Pape, a prononcé, en termes éloquents, la parole d'ouverture du Congrès eucharistique, qui constitue des protestations collectives du peuple fidèle à Dieu contre l'incrédulité et l'apostasie officielles.

ARMENTIÈRES Un ouvrier frappé d'insolation

M. Cappel, 47 ans, journalier, en déchargeant un wagon a été frappé subitement d'insolation. Il expire aussitôt.

RAISMES Un incendie dans la forêt

Un incendie s'est déclaré dans la forêt de Raismes.

PETITES NOUVELLES

On mande de Londres, que le château de Garroon Tower, sur la côte d'Antrim, appartenant à M. Winston Churchill, ministre des colonies, a été détruit par les incendiaires irlandais.

CHEZ LES TEINTURIERS ET HOMMES DE PEINE

L'entrevue des délégués patronaux et ouvriers, qui devait avoir lieu lundi dernier, se fera très probablement vendredi.

LE DESACCORD ENTRE LES DEUX TENDANCES SOCIALISTES

Les syndicats cégétistes accusent de trahison les communistes.

CHEZ LES MARBRIERS, A ROUBAIX

Le Syndicat des ouvriers marbriers s'est déclaré satisfait de l'augmentation de 11 centimes par heure, accordée par le syndicat patronal.

La chaleur et ses méfaits

LE NORD DETIENT LE RECORD. En France, la chaleur est générale. Chose inattendue, en dehors de maxima voisins de 34° observés, le 21, à Bordeaux et à Biarritz, les plus hautes températures ont lieu vers Paris et le Nord de la France.

Il ne faut donc point dire, si nous avons chaud à Paris, qu'il est donc dans le Sud? Eh bien non, le Nord peut souffrir de la chaleur en certains cas plus que le Midi, et, ces jours présents, nous en apportons une preuve irréfutable.

LES CAUSES

La cause en serait due à la persistance des vents Sud-Est sur nos régions. Le vent de Sud-Est qui vient de la mer sur les côtes méditerranéennes est un vent rafraîchi par cela même qu'il vient du large, tandis que sur le Nord et l'Ouest de la France, c'est un vent de terre d'autant plus brûlant qu'il s'échauffe plus longtemps au contact de vastes régions soumises à l'action solaire.

A TOURCOING

64 porcs et un bœuf sont trouvés morts dans un wagon en gare de Tourcoing. Ces jours derniers entrant en gare des marchandises de Tourcoing un train venant de la Belgique.

A ARMENTIÈRES

M. Cappel, 47 ans, journalier, en déchargeant un wagon a été frappé subitement d'insolation. Il expire aussitôt.

LA QUESTION DES SALAIRES dans le textile A ROUBAIX-TOURCOING

UNE REPONSE DES SYNDICATS PATRONAUX. Nous croyons avoir que les Syndicats ouvriers (C. G. T. et Syndicats Libres), ont reçu de la Commission intersyndicale patronale, la lettre suivante adressée par chaque syndicat aux secrétaires des syndicats ouvriers respectifs:

Messieurs les secrétaires. Nous avons reçu votre lettre du 22 mai 1922. Nous devons vous dire qu'il ne nous est pas possible d'accorder une augmentation de salaires; nous ne pouvons que vous confirmer la communication des Syndicats patronaux de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing, insérée dans les journaux locaux du 22 mai et ainsi conçue: « Les Syndicats patronaux de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing ont été saisis d'une demande d'augmentation de salaires.

Après examen de la situation, tiennent à déclarer qu'aucune augmentation de salaires n'est possible. » Veuillez agréer, etc. »

NOTRE BLE EN 1922

Paris, 24 mai. — Le Ministre de l'Agriculture vient de charger les directeurs des services agricoles d'une enquête sur les disponibilités en 1922 dans les divers départements, et sur la question de savoir, dans quelle proportion ces disponibilités sont-elles au-dessus de la culture, ou commencent-elles à manquer.